

les plus basses injures, sans plus de souci de la discipline que des convenances. « Si M. le Maréchal Bugeaud, écrivait-il le 15 août 1842; car enfin nous voilà obligés de lui donner ce beau titre, etc. » Il serait trop long de citer ces critiques injurieuses sur les défauts d'un homme de guerre, que ses qualités éminentes et sa popularité légendaire auprès des soldats, qui ne l'appelaient que le Père Bugeaud, mettent à l'abri des atteintes des Changarnier.

Le colonel Combes, qui s'y connaissait pour avoir servi sous Napoléon, n'écrit-il pas dès le 18 juin 1836 : « M. le général Bugeaud *entend et fait bien la guerre*. Il a de l'activité, du jugement et de l'esprit; il désire s'éclairer des lumières de ceux qui en possèdent, ainsi que de leur expérience en Afrique. Ses talents ne peuvent que nous assurer la victoire. » M. le comte d'Ydeville a publié un ouvrage fort intéressant, *le Maréchal Bugeaud*, et le général Ambert dans les *Illustrations et Célébrités du XIX^e siècle*, 5^e série, 4^e édition (Paris, Bloud et Barral), dit avec raison : « Il y avait trois hommes dans le Maréchal Bugeaud, le soldat, le paysan et l'avocat; un quatrième s'y trouvait aussi, qui était l'écrivain militaire. Avant tout et par dessus tout, Bugeaud était soldat..., soldat du premier Empire. Le soldat de 1804 est caporal en 1805, sous-lieutenant en 1806, lieutenant en 1806, capitaine en 1809, chef de bataillon en 1811, chevalier de la Légion d'honneur en 1811, major (lieutenant-colonel) en 1814, colonel en 1814, à l'âge de trente et un ans... » Tenu à l'écart pendant la Restauration, il devint général de brigade en 1831, général de division en 1836, après la victoire de la Sickack. Sa mission à Blaye auprès de la duchesse de Berry, dont il était le geôlier, lui fit un grand tort. Mais la gloire a effacé cette tache... Le duc d'Isly a laissé des œuvres militaires